



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

insecticides

Question écrite n° 78513

## Texte de la question

M. Gabriel Biancheri \* appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la préoccupation des apiculteurs et des agriculteurs concernant les effets possibles de certains insecticides utilisés en traitement de semences. En effet, il souhaiterait savoir si, à ce jour, des expertises scientifiques permettent de confirmer ou d'infirmer la toxicité du gaucho, du Régent TS et du « Poncho Maïs » vis-à-vis des abeilles et de la faune non cible. Il souhaiterait savoir éventuellement pour quelles cultures ces produits pourraient être utilisés.

## Texte de la réponse

La substance active clothianidine fait actuellement l'objet d'une évaluation scientifique au niveau communautaire. En France, les dossiers des produits phytopharmaceutiques contenant la substance active clothianidine ont été soumis à la Commission d'étude de la toxicité, structure nationale d'évaluation des risques scientifiques. Celle-ci a requis des compléments d'information des entreprises productrices pour ce qui concerne le risque pour les organismes aquatiques et les abeilles. Les conclusions de l'évaluation communautaire sont attendues pour le début de l'année prochaine. Sur cette base, la Commission européenne devrait faire une proposition quant à l'opportunité de l'inscription de la clothianidine sur la liste des substances actives phytopharmaceutiques autorisées dans l'Union européenne. Par conséquent, le ministère de l'agriculture a décidé d'attendre les résultats de l'évaluation scientifique avant de prendre toute décision concernant l'éventuelle homologation de produits phytopharmaceutiques contenant de la clothianidine.

## Données clés

**Auteur :** [M. Gabriel Biancheri](#)

**Circonscription :** Drôme (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 78513

**Rubrique :** Produits dangereux

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 novembre 2005, page 10689

**Réponse publiée le :** 27 décembre 2005, page 12039